

Les enseignants de langues vivantes
2020
Les enseignants d'histoire-géographie
Les enseignants de mathématiques
Lycée Galilée
92230 Gennevilliers

Gennevilliers, le 10 janvier

s/c de M. Pinard
Proviseur du lycée Galilée

à

Madame la Rectrice de l'Académie de Versailles
Rectorat de l'Académie de Versailles

Objet : E3C1

Madame la Rectrice de l'Académie de Versailles,

Par la présente, nous, enseignants du lycée Galilée en langues vivantes (allemand, anglais, espagnol), histoire-géographie et mathématiques, demandons l'annulation de la première session des E3C.

Nous refusons catégoriquement de participer à celle-ci dans l'ensemble de ses modalités: choix de sujets, élaboration de corrigés, surveillance d'épreuves et corrections de copies. [*Pas seulement celles de nos élèves*]

Les raisons de notre refus sont les suivantes :

- La mise en œuvre des nouveaux programmes confirme ce que leur lecture nous avait laissé craindre : des attendus pédagogiques (savoirs et compétences) globalement inatteignables et irréalistes pour nos élèves, notamment pour les plus fragiles d'entre eux. Rappelons, au passage, que l'accès de droit à la filière technologique y précipite des jeunes loin de maîtriser le programme de la classe de Seconde.
- Contrairement à ce qui avait été annoncé, les sujets n'ont pu être consultés que très tardivement (9 décembre) et dans des conditions parfois rocambolesques. Les ajustements en termes de progressions pédagogiques et de préparation à des épreuves nouvelles dans leur esprit comme dans leur forme n'ont donc pas été possibles. Les élèves devraient ainsi faire les frais d'une impréparation et d'une précipitation imposées par le dispositif d'évaluation lui-même, dans un climat anxieux pour eux ainsi que pour leurs familles et leurs enseignants.
- L'organisation des E3C imposée aux équipes de direction et aux enseignants alourdit considérablement une charge de travail déjà particulièrement accrue par la mise en œuvre des nouveaux programmes sur trois classes (Seconde, Première générale et Première technologique). Est-il, en effet, sérieusement envisageable de demander aux

membres des équipes disciplinaires concernées par les E3C de trouver dans un emploi du temps déjà bien rempli par leurs obligations de service habituelles (préparation et tenue des cours, correction des copies « ordinaires », élaboration et réalisation de projets interdisciplinaires, participation aux réunions institutionnelles, lien avec les familles, etc.) des plages horaires conséquentes de disponibilité commune pour choisir des sujets, élaborer des corrigés, formaliser et harmoniser des attentes – tout cela après avoir consacré de nombreuses heures à consulter des banques de données et avant d'en passer d'autres à corriger en détail des copies numérisées, selon des modalités inédites ?

- La rémunération prévue pour ces épreuves s'apparente davantage à une aumône qu'à la reconnaissance effective d'un surcroît de travail extrêmement exigeant en temps et en énergie. À raison d'une somme forfaitaire de 50 € par « paquet de (35 ?) copies » et par correcteur, la rétribution de 5 € par copie en vigueur jusqu'alors se verrait réduite à 1,43 € !
- Un mécontentement plus général suscité par les pertes de pouvoir d'achat subies ces dernières années (gel du point d'indice) et par les incertitudes radicales pesant sur nos revenus futurs (réforme des retraites), qui nous amène à refuser de nouvelles tâches gratuites ou sous-payées.

En cohérence avec notre refus, nous demandons l'annulation de la première session des E3C, ainsi qu'une révision de la philosophie et de l'architecture de celles-ci, de façon à garantir à nos élèves les meilleures conditions de réussite possibles.

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à l'expression de notre considération respectueuse.

Les enseignants des disciplines concernées par les E3C1
Les enseignants solidaires du lycée Galilée
Les enseignants élus au conseil d'administration
Les représentants des organisations syndicales suivantes : CGT, FO, SGEN, SNES-FSU, SUD.